

tion (175); Graines de semence (87); Graines de semence certifiées (88); Convention relative aux oiseaux migrateurs (130); Dispositions supplémentaires concernant le Manitoba (124); Voirie de l'Alberta et de la Saskatchewan (180).

**Justice.**—Ministère de la Justice (106); Solliciteur général (107); Territoires du Nord-Ouest (142); Yukon (215); Royale Gendarmerie à cheval (160); Juges (105); Cour Suprême (35); Cour de l'Échiquier (34); Amirauté (33); Pétition de Droits (158); Code Criminel (36); Pénitenciers (154); Prisons et Maisons de Correction (163); Identification des Criminels (38); Libération conditionnelle (197); Criminels fugitifs (81); Extradition (37); Jeunes Délinquants (108); Faillites (11).

**Marine.**—Havres, quais et brise-lames (89); Expédition des bestiaux (122); Ministère de la Marine et des Pêcheries (125); Conventions maritimes (126); Protection des eaux navigables (140); Port de Québec et Police Fluviale (169); Expédition du Canada (186); Radiotélégraphie (195); Discipline sur les vaisseaux du Gouvernement (203); Renfoueurs des E.-U. (214); Commission du Havre de Belleville (1889, c. 35); Commission du Havre de Fort William (1918, O.C. 614); Commission du Havre de Halifax (1919, c. 23); Commission du Havre de Hamilton (1912, c. 98); Commission du Havre de Montréal (1894, c. 48; 1909, c. 24; 1912, c. 35; 1913, c. 32; 1914, c. 42); Commission du Havre de Sydney (1914, c. 16); Commission du Havre de North Fraser (1913, c. 162); Commission du Havre de New Westminster (1913, c. 158); Commission du Havre de Pictou, N.-E. (1920, c. 63); Commission du Port de Québec (1899, c. 34; 1905, c. 33); Commission du Havre de St-John, N.-B. (1919, c. 70); Commission du Havre des Trois-Rivières, Qué. (1923, c. 71); Commission du Havre de Trenton, Ont. (1922, c. 50); Commission du Havre de Toronto (1911, c. 26); Commission du Havre de Vancouver (1913 c. 54); Commission du Havre de Winnipeg et St-Boniface (1913, O.C. 307).

**Mines.**—Mines et Commission Géologique (83); Explosifs (62); Combustible domestique (17) Geo. V, c. 52).

**Postes.**—Administration des Postes (161); Câble du Pacifique; Colis postaux; Revenu spécial de guerre (en partie) (179).

**Revenu National.**—Tarif douanier (44); Douanes (42); Navigation (en partie) (186); Maladies infectieuses et contagieuses des animaux (en partie) (6); Insectes et Fléaux destructeurs (en partie) (47); Exportations (63); Droits d'Auteur (en partie) (32); Pétrole et Naphte (159); Accise (60); Revenu Spécial de Guerre, 1915 (179); Impôt sur le Revenu, 1917 (197); Loi du Contrôle de la Peste (en partie) (5); Protection des Douanes et des Pêcheries (en partie) (43); Explosifs (en partie) (62).

**Santé Publique.**—Ministère de la Santé (90); Quarantaine (168); L'Hygiène aux Travaux Publics (91); Loi de la Lèpre (119); Loi de la Navigation (malades ou en détresse) (186); Propriétaires des Médicaments Brevetés (151); Loi sur l'Opium et les Narcotiques (144); Denrées alimentaires et Drogues (76).

**Secrétaire d'Etat.**—Compagnies (27); Naturalisation (138); Brevets (150); Droits d'auteur (32); Marques de Commerce (201); La Tempérance au Canada (196); Chambres de Commerce (19); Libération conditionnelle (197); Unions Ouvrières (202); Traités de paix.

**Travail.**—Conciliation et Travail (110); Enquêtes sur les différends industriels (112); Résolution de la Chambre sur les Salaires Équitables amendée par arrêté en conseil du 7 juin 1922, et amendement du 9 avril 1924; Coordination des bureaux de placement (57); Enseignement Technique (193); Rentes Viagères (7); Enquêtes sur les Coalitions (26).

**Travaux Publics.**—Travaux publics (166); Ports et quais du Gouvernement, s. 5 (89); Protection des Eaux Navigables (140); Télégraphes (194); Subventions aux cales sèches (191); Loi autorisant le paiement d'une subvention à la "Collingwood Shipbuilding Co., Ltd." (2 Geo. V, 1912, c. 17); Loi des droits de passage sur les propriétés de l'Etat (167); Loi incorporant le Musée National du Canada (3-4 Geo. V, 1913, c. 33); Loi autorisant le paiement d'une subvention à la "Western Dry Dock and Shipbuilding Co., Ltd." (3-4 Geo. V, 1913, c. 57); Loi confirmant un contrat entre le gouvernement fédéral et la cité d'Ottawa (10-11 Geo. V, c. 15). Loi des traversiers (68); par un arrêté en Conseil du 3 juin 1918, l'application de cette loi fut confiée au ministère des Travaux Publics.